**Éditions, outils de travail : modes d’emploi (5 octobre 2024, 9h)**

**Sites**

* + « Équipe Montesquieu » : <http://montesquieu.ens-lyon.fr> [depuis les années 90]
  + *Lire Montesquieu. Lire, éditer, interpréter Montesquieu*: <http://lire-montesquieu.ens-lyon.fr/html/montesquieu/accueil.html> [2010]
  + *Dictionnaire Montesquieu*: <https://dictionnaire-montesquieu.ens-lyon.fr/fr/accueil/> [2008 ; 2013-]
  + Montesquieu. Bibliothèque & éditions  (MBE) [2016-] : <https://montesquieu.huma-num.fr/accueil> (voir les moteurs de recherche, l’interface mobile de visualisation)

1. ***Pensées*** (*Œuvres complètes*, t. XIV-XV, 2024)
   1. No 102 : « Je voudrais aussi qu'on travaillât à un catalogue des arts, des secrets [1899-2023 : des sciences] et des inventions qui se sont perdues »
   2. No  1302 : Après le siège de Vienne par les Turcs et leur défaite (1683), on fit « courir le bruit que [les Français] avoient attiré ce fleau au non chretien » [= au nom chrétien].
   3. No 1998 : « Il peut arriver que le bien que l'on fait et les arrangements que l'on prend en respectant les lois de l'État paraisse moins considérable et se fasse moins sentir que de certains arrangements qui les choquent sous prétexte de certains besoins, de certain ordre, d'une certaine règle, parce que, dans le premier cas, ce bien n'est guère différent de celui que font **ces rois** mêmes. »
2. **Lettres persanes (1721 (mai, édition A) – 1721 (octobre, édition B) – 1758)**
   1. a. Lettre 74 (Usbek) voir <https://montesquieu.huma-num.fr/editions/fictions-poesies/lettres-persanes/lire/lettre/74?edition=1758> (édition de 2019, en ligne)

Toutes ces idées, mon cher Ibben, n’ont d’autre source que notre orgueil ; nous ne sentons point notre petitesse et, malgré qu’on en ait, nous voulons être comptés dans l’univers, y figurer et y être un objet important. Nous nous imaginons que l’anéantissement d’un être aussi parfait que nous dégraderait toute la nature, et nous ne concevons pas qu’un homme de plus ou moins dans le monde, que dis-je ?, tous les hommes ensemble, cent millions de terres\* comme la nôtre, ne sont qu’un atome subtil et délié que Dieu n’aperçoit qu’à cause de l’immensité de ses connaissances

\*1758 : de têtes

[Lettre supplémentaire 3](https://montesquieu.huma-num.fr/editions/fictions-poesies/lettres-persanes/lire/lettre/s3) (ajoutée dans l’édition de 1758)

2.1.b. **Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686),** Premier soir : « avec une personne comme elle, qui ne savait rien en matière de physique, il fallait prendre les choses de bien loin pour lui prouver que la Terre pouvait être une planète, et les planètes autant de Terres, et toutes les étoiles autant de Soleils qui éclairaient des mondes. »

2.1.c. **Pascal, *Pensées*,** « Disproportion de l’homme » : « Car enfin qu'est-ce que l'homme dans la nature ? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. Infiniment éloigné de comprendre les extrêmes, la fin des choses et leur principe sont pour lui invinciblement cachés dans un secret impénétrable, également incapable de voir le néant d'où il est tiré et l'infini où il est englouti ».

2.2. **Quelques réflexions sur les Lettres persanes** : « Rien n’a plu davantage dans les Lettres persanes que d’y trouver sans y penser une espèce de roman. On en voit le commencement, le progrès, la fin ; **les divers personnages sont placés dans une chaîne qui les lie**. À mesure qu’ils font un plus long séjour en Europe, les mœurs de cette partie du monde prennent dans leur tête un air moins merveilleux et moins bizarre, et ils sont plus ou moins frappés de ce bizarre et de ce merveilleux suivant la différence de leurs caractères. D’un autre côté, le désordre croît dans le sérail d’Asie à proportion de la longueur de l’absence d’Usbek, c’est-à-dire à mesure que la fureur augmente et que l’amour diminue ».

Catherine Volpilhac-Auger, « [Pour en finir avec la chaîne secrète des Lettres persanes](https://books.openedition.org/enseditions/7391?lang=fr)», [Montesquieu : une histoire de temps](https://books.openedition.org/enseditions/7382), ENS Éditions, 2017

1. **Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence (1734 – 1748 – 1758)**

3.1. On peut donner plusieurs causes de cette coutume si générale des Romains de se donner la mort : le progrès de la secte stoïque, qui y encourageait ; l’établissement des triomphes et de l’esclavage, qui firent penser à plusieurs grands hommes qu’il ne fallait pas survivre à une défaite ; l’avantage que les accusés avaient de se donner la mort plutôt que de subir un jugement par lequel leur mémoire devait être flétrie et leurs biens confisqués[[1]](#footnote-1) ; une espèce de point d’honneur, peut-être plus raisonnable que celui qui nous porte aujourd’hui à égorger notre ami pour un geste ou une parole ; enfin une grande commodité pour le héroïsme, chacun faisant finir la pièce qu’il jouait dans le monde à l’endroit où il voulait[[2]](#footnote-2).

[…] Il est certain que les hommes sont devenus moins libres, moins courageux, moins portés aux grandes entreprises qu’ils n’étaient lorsque, par cette puissance qu’on prenait sur soi-même, on pouvait à tous les instants échapper à toute autre puissance[[3]](#footnote-3).

1. ***L’Esprit des lois* (1748 – 1758)**
   1. XXIV, 14 : « Lorsque la religion justifie pour une chose d’accident, elle perd inutilement le plus grand ressort qui soit parmi les hommes. On croit chez les Indiens que les eaux du Gange ont une vertu sanctifiante : ceux qui meurent sur ses bords sont réputés exempts des peines de l’autre vie et devoir habiter une région pleine de délices ; on envoie des lieux les plus reculés des urnes pleines des cendres des morts pour les jeter dans le Gange. Qu’importe qu’on vive vertueusement, ou non : on se fera jeter dans le Gange. »
   2. XIII, 17 : « Une maladie nouvelle s’est répandue en Europe ; elle a saisi [48G : suivi] nos princes et leur fait entretenir un nombre désordonné de troupes. Elle a ses redoublements et elle devient nécessairement contagieuse : car, sitôt qu’un État augmente ce qu’il appelle ses troupes, les autres soudain augmentent les leurs, de façon qu’on ne gagne rien par là que la ruine commune ».

4.3.a. **Table des matières.** *Femmes.*

[1749] Femmes (condition des) dans la Monarchie, dans les Etats Despotiques.

– (Conduite des), attention qu’y apportaient les anciens Grecs.

– Femmes (Tutelle des), à qui donnée chez les Romains, et chez les Germains, quand finissait.

– (Débauches des) prétexte aux accusations contre les Grands. […]

[1758]Pourquoi Tibère ne voulut pas défendre à celles des gouverneurs d’aller porter leurs dérèglements dans les provinces, VII, 4. Leur fécondité à la Chine […]

[1777?-2024] *Leur caractère ; leur influence sur les mœurs*. Elles sont capricieuses, indiscrètes, jalouses, légères, intrigantes ; leurs petites âmes ont l'art d'intéresser celles des hommes. Si tous ces vices étaient en liberté dans un État despotique, il n'y a point de mari, point de père de famille qui pût y être tranquille ; on y verrait couler des flots de sang, VII, 9 ; XVI, 9.

4.4.a. **Table des matières.***Femmes.*

[1758 et suiv.]« Femmes. Étaient autrefois soumises à la juridiction ecclésiastique, XXVIII, 40.

4.4.b. *EL*, XXVIII, 40 : « les bornes de la juridiction ecclésiastique et de la séculière étaient dans ces temps-là très peu connues : il y avait des gens qui plaidaient indifféremment dans les deux cours\*. »

[note \*]Les femmes veuves, les croisés, ceux qui tenaient les biens des églises pour raison de ces biens.

4.5. **Table des matières 1758.** *Français*

[…] « Mauvaise loi maritime des Français », XXVI, 25.

1. « *Eorum qui de se statuebant humabantur corpora, manebant testamenta, pretium festinandi* ». Tacite, *Annales*, livre VI [« le corps de ceux qui disposaient d’eux-mêmes était inhumé, leur testament respecté : il était utile de se hâter » ; citation reprise dans *L’Esprit des lois*, XXIX, 9]. [↑](#footnote-ref-1)
2. Si Charles Ier, si Jacques II avaient vécu dans une religion qui leur eût permis de se tuer, ils n’auraient pas eu à soutenir l’un une telle mort, l’autre une telle vie [*note supprimée dans la 2e émission de 1734, rétablie seulement en 1758 ; voir aussi le dernier paragraphe*]. [↑](#footnote-ref-2)
3. [*Paragraphe supprimé dans la 2e émission de la première édition et dans l’édition de 1748 (comme la note finale du chapitre)*]. [↑](#footnote-ref-3)